

Théâtre
Cinéma

SE PREPARER A LA
CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE

De quoi s'agit-il ?

- La certification complémentaire permet de constituer un vivier de spécialistes
- Elle permet d'enseigner en spécialité de 1^{ère} et Terminale, ainsi qu'en enseignement optionnel
- Elle reconnaît que vous êtes des spécialistes dans ce domaine

Qui peut la passer ?

- Les enseignants titulaires ou stagiaires
- Les enseignants contractuels employés par contrat à durée indéterminée par l'Education nationale

A quelle date ?

- Le calendrier est publié sur le site du Rectorat
- L'inscription se fait en ligne
- Le dossier est à déposer au Rectorat en quatre exemplaires
- Suivant les années, les dates d'inscription vont de fin septembre à novembre... il faut consulter régulièrement le site du Rectorat (section « examens et concours »)

En quoi consiste-telle ?

- Un dossier écrit de 5 pages tapuscrites au maximum
(à remettre en 4 exemplaires)
- Un entretien oral de 30 minutes :
 - 10 minutes d'exposé par le candidat
 - 20 minutes d'entretien

Le dossier

- Une présentation du parcours du candidat, diplômes et titres
- Diplômes, titres et/ou formations en rapport avec la spécialité
- Présentation des travaux professionnels et/ou personnels en rapport avec la spécialité
- Le développement d'une expérience pédagogique significative

L'oral : Exposé personnel

10 mns

- Vivant, personnel et engagé, votre exposé doit témoigner de votre motivation et de votre capacité à enseigner en Spécialité
- Présentation rapide de son parcours
- Présentation d'une expérience pédagogique en lien avec le cinéma ou le théâtre
- Il convient d'éviter de répéter le dossier dont le jury dispose et qu'il lit soigneusement
- Il permet de définir et de problématiser votre vision du théâtre ou du cinéma et de son enseignement

L'oral : l'entretien

20 mns

Il évalue :

- La culture cinématographique ou théâtrale, y compris contemporaine
- La capacité d'analyse d'un document proposé par le jury (photogramme / photographie, ou extrait de film / captations)
- Les connaissances théoriques
- La connaissances des programmes de spécialité, d'enseignement optionnels et des dispositifs
- La capacité à mettre en œuvre au sein d'une équipe pédagogique, et en lien avec un intervenant artistique, un parcours de formation des élèves en s'appuyant sur des cas précis.